

Le Psycom 75 est un syndicat interhospitalier qui regroupe les quatre établissements publics de santé mentale de Paris (Esquirol, Maison Blanche, Perray-Vaucluse, Sainte-Anne) et l'Association de santé mentale du 13^e arrondissement (A.S.M. 13).

Il a été créé afin de mieux faire connaître la réalité des troubles psychiques et le dispositif de soins offert par le service public.

Son budget est financé exclusivement par les établissements adhérents.

Il s'adresse aux patients et à leurs proches, aux médecins généralistes et spécialistes, aux psychologues, soignants, travailleurs sociaux et aux associations.

Sites web des établissements de santé du Psycom75

www.asm13.org
www.hopital-esquirol.fr/
www.ch-maison-blanche.fr/
www.perrayvaucluse.fr
www.ch-sainte-anne.fr/



Psycom 75

1, rue Cabanis

75674 Paris Cedex 14

Fax : 01 45 65 89 86

Site web : www.psycom75.org/

Rédaction :

Mise à jour Aude Caria (Psycom75) (2^e et 3^e éditions)
Dr Yves Contejean, Dr Patrick Eché, Dr Jacques Fortineau,
Dr Alain Haddad et Dr Gérard Lucas (1^{ère} édition)

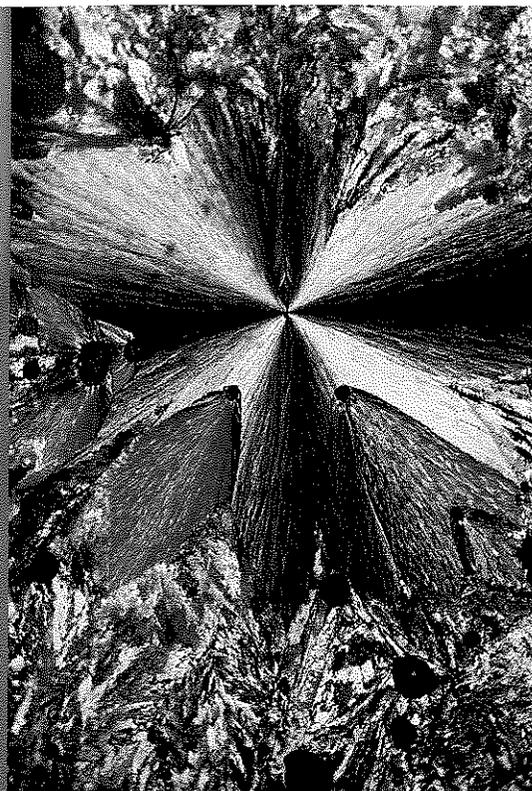
Comité de relecture :

Caroline David (UNAFAM), Claude Finkelstein (FNAP-PSY),
Dr Marie-Jeanne Guedj (Sainte-Anne),
Dr Vassilis Kapsambelis (ASM 13), Dr Frédéric Khidichian
(CH Esquirol), Dr Françoise Moggio (ASM 13),
Dr Christlane Santos (Perray-Vaucluse)
et Dr Norbert Skurnik (Maison Blanche)

Coordination éditoriale :

Aude Caria (Psycom75)

Illustration GraphicObsession
(libre de droits)



Organisation des soins

Les consultations médico- psychologiques pour enfants et adolescents à Paris

Cette brochure est destinée aux patients et à leur famille,
aux médecins généralistes, psychiatres, soignants, assistants



Les consultations médico- psychologiques pour enfants et adolescents à Paris

Sommaire

p2	Quand consulter ?
p3	Quels soins ?
p3	Les consultations
p4	Les traitements complémentaires
p5	Où consulter ?
p7	Les lieux de consultations classés par arrondissement
p10	Les consultations spécialisées
p11	Pour en savoir plus

Quand consulter ?

Quand les parents se posent des questions sur l'état de santé physique de leur enfant ou sur son développement, ils peuvent aller parler à leur médecin traitant, généraliste ou pédiatre. Ils peuvent aussi consulter directement les équipes de psychiatrie pour l'enfant et de l'adolescent, dans un souci de prévention.

Les consultations sont proposées pour les enfants, dès la naissance, et les adolescents peuvent avoir des troubles du comportement, des problèmes d'adaptation au milieu familial ou scolaire. Difficultés d'acquisition du langage parlé et/ou écrit, problèmes d'alimentation, de sommeil, ou troubles plus graves tels que comportements agressifs ou violents, toxicomanies.

Il est rare que l'enfant ou l'adolescent exprime une demande de soins. Celle-ci vient généralement des parents, de l'enseignant ou du médecin, ou du médecin scolaire ou médical de l'enfant, voire des services de protection de l'enfance.

Dans tous les cas, c'est aux parents que revient la décision d'accompagner leur enfant à une consultation de psychiatrie et de lui faire suivre un traitement. Leur implication dans cette prise en charge est essentielle.

Quels soins ?

Les services de psychiatrie sont organisés pour être facilement accessibles à la population et pour éviter de séparer les enfants de leur milieu de vie habituel (famille et école).

Les équipes de psychiatrie sont composées de pédopsychiatres⁽¹⁾, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, assistantes sociales, éducateurs, infirmiers et secrétaires.

Les soins proposés essayent de :

- remédier aux difficultés actuelles de l'enfant ou de l'adolescent,
- prévenir la survenue de problèmes graves à l'adolescence puis à l'âge adulte.

Les consultations

En fonction du type de troubles de l'enfant, l'équipe proposera les traitements suivants :

- consultations thérapeutiques (pédopsychiatre ou psychologue),
- rééducation du langage oral ou écrit (orthophoniste),
- image du corps, coordination (psychomotricien),
- psychothérapie individuelle, familiale ou en groupe (psychiatre ou psychologue).

En cas de besoin, une aide sociale peut également être proposée aux parents.

Il est important que les parents accompagnent les soins de l'enfant. Cela peut se faire par des consultations régulières avec le psychiatre ou le psychologue, ou par des contacts avec les autres membres de l'équipe (infirmiers, orthophoniste, etc.).

Les soins aux parents

Il est parfois utile que les parents soient reçus un certain temps dans le même lieu de soin que leur enfant. Si elle doit se prolonger, cette prise en charge se poursuit alors dans le cadre du secteur de psychiatrie pour adultes.

(1) Le pédopsychiatre est un psychiatre spécialisé dans les troubles psychiques des enfants et des adolescents.

Traitements complémentaires

Dans certains cas, en complément des soins dispensés en consultation, des traitements plus intensifs et des aides spécialisées peuvent être proposés :

Accueil thérapeutique à temps partiel

Permet de recevoir l'enfant ou l'adolescent pendant une durée plus longue que celle d'une consultation (une ou plusieurs demi-journées par semaine). Dans un jardin d'enfants thérapeutique, les plus jeunes, dans une unité du soir recevant les enfants de l'école, ou dans un lieu d'accueil spécifique pour les adolescents.

Le type d'accueil est organisé avec le milieu scolaire. Il a pour but de maintenir l'enfant à l'école, tout en l'aidant dans ses difficultés.

Hospitalisation de jour

Elle concerne en principe des enfants dont l'état de santé nécessite des soins pendant la journée. Les séjours peuvent être continus ou discontinus (une à plusieurs demi-journées par semaine) ; l'enfant rentre chez lui tous les soirs.

L'hospitalisation de jour peut favoriser l'implication de la famille dans les soins. Dans ces structures collaborent des professionnels divers, dont des enseignants et des éducateurs.

Accueil familial thérapeutique

Il consiste à organiser le séjour à plein temps de l'enfant ou de l'adolescent dans une famille d'accueil, pour une durée déterminée, tout en lui proposant les soins nécessaires par son état.

Le type d'accueil est particulièrement adapté aux jeunes enfants.

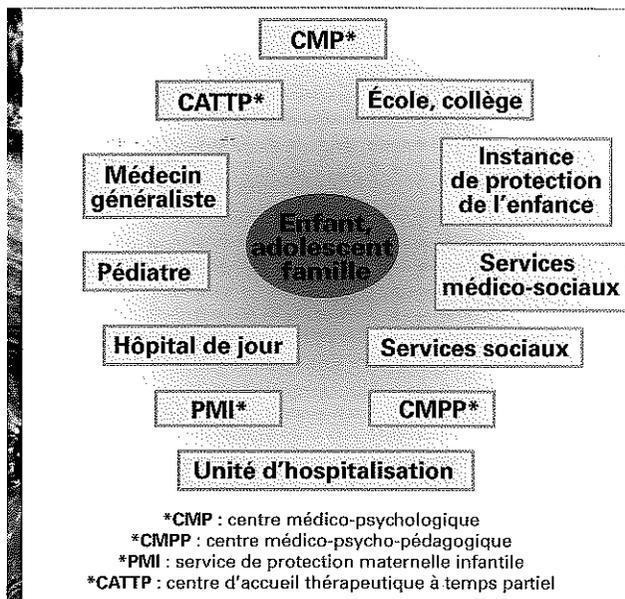
Hospitalisation à temps plein

Elle est utilisée si, du point de vue de l'enfant et de sa famille, le moment de séparation apparaît justifié, lorsque l'état de santé de l'enfant nécessite des soins ou une surveillance sur place. Elle peut être continue ou discontinue (les week-ends, les vacances, pendant les vacances).

L'hospitalisation à temps plein concerne plus particulièrement les adolescents et les enfants souffrant de certains troubles graves.

Travail avec des partenaires

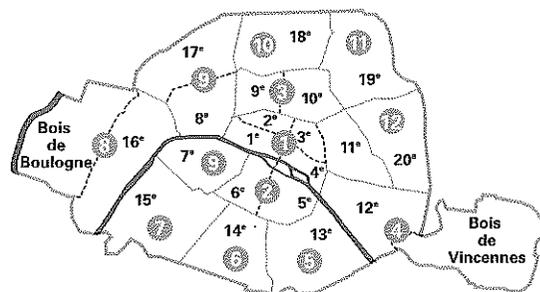
Les équipes de psychiatrie peuvent avoir besoin de prendre contact avec les différents professionnels qui participent au développement de l'enfant (équipe de la protection maternelle et infantile, enseignants, éducateurs, services sociaux, médecins pédiatre ou généraliste) et parfois avec les services sociaux ou les services de la justice. Elles le font toujours avec l'autorisation des parents. La confidentialité et les missions de chaque partenaire sont respectées.



Où consulter ?

Les centres médico-psychologiques (CMP)*

Paris est divisé en 12 zones géographiques, appelées secteurs publics de psychiatrie infanto-juvénile. Pour chaque secteur, une même équipe assure les soins psychiatriques pour les enfants et les adolescents habitant dans les arrondissements concernés (voir la carte et les adresses). Les équipes sont installées dans un ou plusieurs centres médico-psychologiques (CMP) par secteur.



① Numéro de secteur de psychiatrie infanto-juvénile
1° Numéro de l'arrondissement

(2) dépendant d'un secteur géographique donné.

CMP reçoivent les enfants et leurs familles, que les troubles mentaux soient légers ou graves. L'équipe coordonne les consultations et les traitements complémentaires si nécessaires (hospitalisation de jour, accueil familial thérapeutique, hospitalisation, voir page suivante).

L'équipe du CMP propose et organise l'orientation des enfants vers les institutions les mieux adaptées à leur pathologie. L'équipe maintient sa relation avec le jeune patient, même s'il est soigné dans d'autres lieux. Elle garantit l'articulation cohérente entre les traitements et permet le dépistage des autres besoins de l'enfant.

Hospitalisations et les placements sont toujours limités, afin de maintenir l'enfant dans son milieu familial et scolaire, le plus de fois que possible.

Certains secteurs publics de psychiatrie pour adultes accueillent aussi des adolescents, à partir de 15 ans, dans des CMP.

D'autres lieux de consultations que les CMP sont à disposition du public. Ils sont publics, associatifs ou privés (CMPP, CAP, consultations externes des hôpitaux généraux, BAPU). Ils sont parfois sectorisés, c'est-à-dire qu'ils accueillent les personnes quel que soit leur lieu de résidence.

Centres médico-psycho-pédagogiques³ (CMPP)

Ils assurent le dépistage, le diagnostic et le traitement des troubles mentaux neuro-psychiques et des troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent. Ils travaillent en lien avec les CMP, les CMPP, les écoles, le service social et les médecins de ville.

Bureaux d'aide psychologique universitaires³ (BAPU)

Ils assurent des consultations médico-psychologiques pour les étudiants et les élèves de classes terminales.

Consultations externes de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent³

Elles sont présentes dans certains centres hospitaliers de la région. Elles proposent des bilans, des indications thérapeutiques et des propositions d'orientation.

Consultations spécialisées³

Elles proposent un accueil et des soins pour un type de trouble précis.

à compléter en fonction de la zone géographique donnée.



Les lieux de consultations classés par arrondissement

Vous trouverez ci-dessous les adresses :

- des lieux de consultations **sectorisés** (en couleur)
- des lieux de consultation **non sectorisés** ;
- et, en fin de liste, des lieux de consultations spécialisés.

Pour connaître les horaires d'ouverture, téléphoner directement au numéro indiqué. Cette liste n'est pas exhaustive.

1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e ET 11^e ARRONDISSEMENTS

Secteur infanto-juvénile Ⓞ

- CMP de l'Horloge – CATT
Petite enfance (0-6 ans)
14, rue Brantôme – 75003
tél **01 42 77 15 80**
- CMP du Figuier – 2, rue du Figuier
– 75004 tél **01 48 87 81 93**
- CMP Roquette
63, rue de la Roquette – 75011
tél **01 47 00 50 63**
fax **01 47 00 89 05**
- CMP 137, rue Oberkampf – 75011
tél **01 43 38 08 08**

- CMPP Étienne-Marcel
10, rue du Sentier – 75002
tél **01 42 33 21 52**
- CMPP de l'Œuvre de secours aux enfants
11, rue Ferdinand-Duval
– 75004 tél **01 48 87 44 76**

- CMPP Léopold Bellan
63, av. Parmentier – 75011
tél **01 48 05 93 03**
- CMPP École des parents
164, bd Voltaire – 75011
tél **01 44 93 44 76**
- CMPP UGECAMIF
16, impasse Delépine – 75011
tél **01 55 25 16 00**

5^e ET 6^e ARRONDISSEMENTS

Secteur infanto-juvénile Ⓞ

- CMP de la Harpe – Unité petite enfance (0-5 ans) – Centre d'accueil et de soins pour les adolescents et leurs parents (CASAP)
45, rue de la Harpe – 75005
tél **01 44 41 10 01**
fax **01 40 46 01 91**

- CMPP-BAPU Claude Bernard
20, rue de Larrey – 75005
tél **01 43 37 16 16**

- BAPU Luxembourg
44, rue Henri-Barbusse – 75005
tél **01 43 29 65 72**
- BAPU Fondation des étudiants de France
30, rue Pascal – 75005 tél **01 43 31 31 32**
- CMPP La Passerelle
5, rue des Beaux-Arts – 75006
tél **01 46 33 10 60**

7^e ET 8^e ARRONDISSEMENTS

Secteur infanto-juvénile Ⓞ

- CMP 12, rue Chomel – 75007
tél **01 42 22 70 70**
fax **01 42 22 33 58**
- CMP 3, rue de Lisbonne – 75008
tél **01 44 90 76 85**
fax **01 40 08 03 76**

9^e ET 10^e ARRONDISSEMENTS

Secteur infanto-juvénile Ⓞ

- Périmatilité et petite enfance
- Unité mobile
20, rue de La Tour-d'Auvergne – 75009 tél **01 42 81 03 30**
120, quai de Jemmapes – 75010 tél **01 42 00 05 05**
- CMP Petite enfance
20, rue de La Tour-d'Auvergne – 75009 tél **01 42 81 05 41**
120, quai de Jemmapes – 75010 tél **01 42 00 05 05**

De 3 ans à l'adolescence

- Guidance infantile 9^e
20, rue de La Tour-d'Auvergne – 75009 tél **01 42 81 25 50**
- Guidance infantile 10^e
120, quai de Jemmapes – 75010 tél **01 42 00 05 05**

Espace de prévention, d'accueil et de soins pour adolescents

- 5, rue Clauzel – 75009
tél **01 44 53 07 39**

P-BAPU Grange Batelière
ue de la Grange-Batelière -
99 tél 01 47 70 70 32

P Cerep
ue de Fbg Poissonnière
99 tél 01 48 24 76 14

P Pichon Rivière (0-21 ans)
urs des Petites-Écuries
0 tél 01 42 46 33 11

ARRONDISSEMENT

ge 7
ir infanto-juvénile

ARRONDISSEMENT

ir infanto-juvénile

ue Eugénie-Éboué - 75012
4 43 46 53 18

ital Trousseau
nces pédiatriques
ue du Dr-Netter - 75012
4 44 73 67 40 / 64 87
et 24h/24

é psychopathologie
ue du Dr-Netter - 75012
4 44 73 64 10

és petite enfance
llée Vivaldi - 75012
4 43 41 81 60

Alésia - Uniquement
les enfants sous placement
jaire
ue de La Véga - 75012
53 17 16 16

ARRONDISSEMENT

ir infanto-juvénile

re Alfred-Binet
v. Edison - 75013
4 40 77 43 40
1 40 77 43 55

ultations parents-bébés
v. Edison - 75013
4 40 77 43 73
1 40 77 43 55

que Georges-Heuyer
ais étudiants-lycéens
ue des Grands Moulins -
3 tél 01 45 85 25 17

P de la SNCF
d de l'Hôpital - 75013
53 60 79 67

pe hospitalier Pitié-
étrière
d de l'Hôpital - 75013
vice d'accueil et d'urgence
01 42 17 72 47
et 24h/24

- Consultations de psychiatrie
enfant et adolescent
tél 01 42 16 23 63

• Réseau de santé mentale
PREPSY
51, rue de l'Amiral Mouchez
75013 tél 01 47 83 72 19
fax 01 47 83 72 96

14^e ARRONDISSEMENT

Secteur infanto-juvénile

• Petite et jeune enfance (0-5 ans)
- Centre hospitalier Sainte-Anne
- Guidance infanto-juvénile

1, rue Cabanis - 75014
tél 01 45 65 81 23
fax 01 45 65 84 75

• Grande enfance (6-12 ans)
- CMP Corentin
22, rue du Père-Corentin - 75014
tél 01 43 27 61 15
fax 01 43 20 48 99

• Adolescence (13-18 ans) -
CMP Ridder
3-5, rue de Ridder - 75014
tél 01 45 45 61 09
fax 01 45 45 40 24

• Maison des adolescents
97, bd de Port-Royal - 75014
tél 01 58 41 24 24

• Institut de puériculture (0-6 ans)
26, bd Brune - 75014
tél 01 40 44 39 12

• Institut mutualiste Montsouris
- Unité de psychiatrie de l'enfant,
de l'adolescent et du jeune adulte
42, bd Jourdan - 75014
tél 01 56 61 69 23

- Centre Hubert-Flavigny
- Consultations Adolescents et
jeunes adultes (13-20 ans)
82, av. Denfert-Rochereau -
75014 tél 01 56 61 69 17/19
fax 01 56 61 69 18

• CMPP Saint-Joseph
185, rue Raymond-Losserand -
75014 tél 01 44 12 34 99

• Centre médico-social Ridder
(CMS)
3, rue de Ridder - 75014
tél 01 58 14 30 30

15^e ARRONDISSEMENT

Secteur infanto-juvénile

23, rue Tiphaine - 75015
tél 01 45 75 47 02

CMP Tiphaine
23, rue Tiphaine - 75015
tél 01 45 75 47 02

Accueil adolescents CMP secteur adultes 16

11, rue Tisserand - 75015
tél 01 45 65 61 12

• Hôpital Necker - Consultations
de pédopsychiatrie
149, rue de Sèvres - 75015
tél 01 44 49 45 61
fax 01 44 49 47 10

• Association Phymentin 14 - CMP
20, rue Dantzig - 75015
tél 01 53 68 93 43 / 01 / 40
fax 01 53 68 93 45

• CMPP Gustave-Eiffel
25, rue du Docteur-Finlay -
75015 tél 01 45 78 28 48

• CMPP Saint-Michel
33, rue Olivier-de-Serres - 75015
tél 01 40 45 63 06

• CMPP MGEN
178, rue de Vaugirard - 75015
tél 01 44 49 28 51

16^e ARRONDISSEMENT

Secteur infanto-juvénile

• CMP Picot
6, rue Picot - 75016
tél 01 45 65 61 05

• CMP Niox
11, rue du Général-Niox - 75016
tél 01 45 65 61 24

Accueil adolescent et jeune adulte CMP secteur adultes 18

29, rue Saint-Didier - 75016
tél 01 45 65 61 23
fax 01 47 55 42 10

• CMPP -BAPU
50, rue Ribeira - 75016
tél 01 42 24 52 29

17^e ARRONDISSEMENT

Secteur infanto-juvénile

• CMP
20, villa Compoint - 75017
tél 01 42 29 45 45
fax 01 42 29 45 05

• CMP
15, rue Pierre-Demours - 75017
tél 01 45 74 46 96
fax 01 53 81 03 67

18^e ARRONDISSEMENT

Secteur infanto-juvénile

• CMP (0-5 ans)
64, rue René-Binet - 75018
tél 01 42 55 03 09
fax 01 42 52 29 72

• GH Bichat-Claude-Bernard
- Consultations de
pédopsychiatrie
124, bd Ney - 75018
tél 01 42 59 02 02
fax 01 42 59 75 32

• Lieu d'écoute et d'accueil (LEA)
- Association Olga Spitzer
147, rue de Clignancourt - 75018
tél 01 42 23 98 33
fax 01 42 59 37 21

• CMPP Moulin Vert
34, rue Stéphenson - 75019
tél 01 42 55 85 99

• Société philanthropique
20, rue Championnet - 75018
tél 01 46 27 91 27

19^e ARRONDISSEMENT

Secteur infanto-juvénile

• CMP
45, rue Rébéval - 75019
tél 01 42 49 06 07
fax 01 42 49 10 45

• CMP
Immeuble Évolution
Asc. A - 4^e étage
18-26, rue Goubet - 75019
tél 01 42 00 30 26
fax 01 42 45 76 40

• CMP
114, av. de Flandre - 75019
tél 01 40 05 62 80
fax 01 46 05 62 81

• Unité petite enfance
Accueil parents-enfants
36-42, rue de la Villette - 75019
tél 01 42 02 20 77
fax 01 42 02 41 53

• Hôpital Robert-Debré
Consultations de pédopsychiatrie
48, bd Sérurier - 75019
tél 01 40 03 22 92
fax 01 42 45 81 84

• Association L'ÉPOC (-11 ans)
18, rue Georges-Thill - 75019
tél 06 84 23 52 89

20^e ARRONDISSEMENT

Secteurs infanto-juvéniles

• CMP
13, square des Cardeurs - 75020
tél 01 43 79 73 45

• CMPP-BAPU Claude-Bernard
131, rue de Bagnolet - 75020
tél 01 40 09 05 09

• CAPP 28, rue Paul-Meurisse
- 75020 tél 01 43 64 75 03

• CAPP 70, rue des Panoyaux
- 75020 tél 01 43 66 05 34



quelques consultations spécialisées

réfèrent pour le diagnostic troubles spécifiques du langage oral et écrit

te-Anne
Cabanis – 75014
5 65 80 69
5 65 89 04

atoire de psychologie et évaluations)

te-Anne
Cabanis – 75014
5 65 81 84

tations troubles du rtement alimentaire

te-Anne – CMME
Cabanis – 75014
45 65 87 67

ut mutualiste Montsouris
d Jourdan – 75014
56 61 69 23 / 17 / 19

on des adolescents
d de Port-Royal – 75014
58 41 24 24

tal Robert Debré
d Sérurier – 75019
40 03 22 63

re de Ressources Autisme
ue du Dessous-des-Berges
13 tél 01 45 84 29 59

re de diagnostic et de
ement précoce de l'autisme
troubles apparentés (CREDAT)
te-Anne
Cabanis – 75014
45 65 87 97
45 65 83 06

tal Necker
ue de Sèvres – 75015
44 49 45 61

tal Robert Debré
d Sérurier – 75019
40 03 22 63

Consultations surdité et santé mentale

• CMP Enfants
63, rue de la Roquette – 75011
tél 01 47 00 50 63

• CMP Enfants
14/16, rue Brantôme – 75003
tél 01 42 77 45 80
fax 01 47 00 89 05

Consultations transculturelles

• CH Sainte-Anne
1, rue Cabanis – 75014
tél 01 45 65 81 23
fax 01 45 65 84 75

• Centre Minkowska
12, rue Jacquemont – 75017
tél 01 53 06 84 84
fax 01 53 06 84 85

Consultations adoption

• CMP Enfants
2, rue du Figulier – 75004
tél 01 48 87 81 93

• CH Sainte-Anne
1, rue Cabanis – 75014
tél 01 45 65 77 52

ADDICTIONS

• Les consultations Cannabis Gratuites et anonymes, aident les consommateurs et leur famille (information, bilan, aide à l'arrêt, soins...).

• Les Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) Lieux d'accueil, d'écoute et de parole pour les jeunes en difficulté. Une de leurs missions est la prévention des conduites à risques.

• Les centres d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) Ces centres assurent l'accompagnement médical, psychologique et social des personnes ayant des problèmes d'addiction (drogue, alcool, tabac...)

URGENCES PSYCHIATRIQUES ENFANTS – ADOLESCENTS

• Centre interhospitalier d'accueil permanent pour adolescents (CIAPA) Paris-Rive droite 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arr.
56, rue du Simplon – 75018
tél 01 53 09 27 90
fax 01 53 09 27 99
Accueil téléphonique 7/7 et 24h/24
Accueil spontané 7/7 8h30-19h, après 19h accueil sur appel téléphonique préalable

• Centre psychiatrique d'orientation et d'accueil (CPOA) – A partir de 15 ans CH Sainte-Anne 1, rue Cabanis – 75014
tél 01 45 65 81 09 / 10 ou 83 70 71/7 et 24h/24

• Institut mutualiste Montsouris 42, bd Jourdan – 75014
tél 01 56 61 69 23 7/7 et 24h/24

Services d'urgence pédiatriques assurant un accueil spécialisé

• Hôpital Trousseau 26, rue du Dr-Netter – 75012
tél 01 44 73 74 75

• Hôpital Necker 148, rue de Sèvres – 75015
tél 01 40 03 22 70

• Hôpital Robert-Debré 48, bd Sérurier – 75019
tél 01 40 03 20 00 / 22 97

• Hôpital Pitié Salpêtrière 47, bd de l'Hôpital – 75013
tél 01 42 17 72 47

Drogue info service : 0 800 23 13 13 www.drogues.gouv.fr
Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20 www.drogues.gouv.fr
Tabac info service : 3989 www.tabac-info-service.fr
Alcool info service : www.alcoolinfo-service.fr
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236 www.filssantejeunes.com
Phare Enfants-Parents : 0 810 810 987 www.phare.org
Écoute famille Unafam : 01 42 63 03 03 www.unafam.org



Pour en savoir plus

Guide de l'aide psychologique de l'enfant – de la naissance à l'adolescence

Michel David et Jocelyne Jérémie, Eds Odile Jacob, 1999

Psy ou pas psy ? Quand et qui consulter

Patrick Delaroche, Questions de parents, 2004

Guide de la psychiatrie publique à Paris, Psycom75, 2010
Accessible en ligne www.psycom75.org

Drogues et dépendances, MILDT et INPES, 2007

(gratuit : 0800 23 13 13 ou datis@drogues-info.fr) et consultable sur www.drogues-dependances.fr